AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**221C1961**
FR0010828137-FS0639

2 août 2021

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**CARMILA**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 2 août 2021, la société Colony Retail Europe III S.à r.l.[1] (6A rue de Trèves, 2633 Senningerberg, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en baisse, le 29 juillet 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CARMILA et détenir 5 363 430 actions CARMILA représentant autant de droits de vote, soit 3,66% du capital et 3,67% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions hors marché.

_____

[1] Colony Retail Europe III S.à r.l. (le déclarant) est associé commandité et gérant de Colkart Investment S.C.S. et gérant unique de Colkart S.à r.l.. Colkart Investment S.C.S. détient 100% de Colkart S.à r.l.. Les actions CARMILA sont détenues par Colkart S.à r.l.
[2] Sur la base d'un capital composé de 146 507 327 actions représentant 146 215 837 de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.